

LA

**semaine**

**Religieuse**

DE MONTREAL

**Sommaire**

I Annonces à faire en chaire. — II Solennités de titulaires. — III Lettre pastorale de Mgr l' archevêque de Montréal sur l'érection du diocèse de Joliette et la nomination de Mgr Joseph-Alfred Archambeault, protonotaire apostolique, à ce nouveau siège épiscopal. — IV Fédération des sociétés catholiques. — V Nouvelles de Rome. — VI Correspondance des Etats-Unis. — VII Objections et réponses. — VIII Société d'une messe. — IX Union Saint-Jean. — X Aux prières. — XI Ordo des fidèles.

**ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE**

**Dimanche, le 28 août**

Premier vendredi du mois, réouverture des classes, et, *dans les diocèses de Montréal, Valleyfield et Joliette*, solennité anticipée de la Nativité de Marie ; *dans le diocèse de Montréal*, deuxième retraite ecclésiastique.

**SOLENNITÉS DE TITULAIRES**

**Dimanche, le 4 septembre**

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Solennité des titulaires de Sainte-Rose-de-Lima et de la Nativité de Marie (Hochelaga et Laprairie).

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Solennité du titulaire du Sainte-Rose-de-Lima et de l'Ange-Gardien (Angers).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Fête du titulaire du Sainte-Rosalie ; solennité de ceux de Sainte-Sabine, de Sainte-Rose-de-Lima (Sweetsburg) et de Saint-Aimé.

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Solennité du titulaire de Saint-Adolphe.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Solennité des titulaires de Saint-Jean-Baptiste (Emberton) de Saint-Aimé (Asbestos).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Solennité du titulaire de Saint-Aimé (Kingsey Falls),  
J. S.

## LETTRE PASTORALE

DE

MGR L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL

SUR

**L'érection du diocèse de Joliette  
et la nomination de Mgr Joseph-Alfred Archambeault,  
protonotaire apostolique, à ce nouveau  
siège épiscopal**

PAUL BRUCHESI, PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SIÈGE  
APOSTOLIQUE, ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL.

*Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses  
et à tous les fidèles de notre diocèse, salut, paix et bénédic-  
tion en Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

Nos très chers frères,

Déjà vous avez appris la faveur insigne dont le Saint-Siège s'est plu à honorer l'Eglise qui nous est confiée, en créant, tout entier dans les limites du diocèse de Montréal, un nouveau diocèse avec siège épiscopal à Joliette.

Nous venons aujourd'hui vous entretenir de cet important événement.

Ainsi que nous nous en sommes ouvert aux fidèles rassemblés dans notre cathédrale lors de notre dernier retour de Rome, c'est de plein gré que nous avons nous-même sollicité cette faveur, après en avoir pesé devant Dieu les heureuses conséquences, et en avoir conféré avec nos vénérables suffragants dans une parfaite unité de sentiments.

Léon XIII avait accueilli favorablement l'offre que nous lui faisons d'enrichir l'Eglise universelle et d'augmenter l'importance particulière de l'Eglise canadienne, par la formation, dans la province de Québec, d'un diocèse nouveau.

L'illustre pontife fut enlevé à l'admiration et à l'affection du monde catholique, avant d'avoir eu le temps de mettre ce projet à exécution.

Conduit évidemment par la main de Dieu, un autre vicaire du Christ, non moins admiré et non moins aimé, est monté depuis sur la chaire de Pierre.

Pie X a pensé comme Léon XIII. C'est lui qui a exaucé notre demande.

Par un bref du 27 janvier dernier, que Son Excellence Mgr Sbarette, délégué apostolique au Canada, fut chargé de nous transmettre, le Saint-Père, en vertu de sa suprême autorité, a détaché du diocèse de Montréal les trois comtés de Berthier, de Joliette et de Montcalm, plus quatre paroisses du comté de l'Assomption : L'Épiphanie, Saint-Roch-de-l'Achigan, Saint-Henri-de-Mascouche et Saint-Lin-des-Laurentides. Ce vaste territoire se trouve ainsi canoniquement constitué en une Église diocésaine, jouissant désormais de sa vie propre et de tous ses privilèges particuliers.

Dans la démarche qui a provoqué le démembrement de notre diocèse, Dieu nous est témoin que nous avons fait taire toute considération personnelle, pour n'obéir qu'à la voix de notre conscience. Nous n'avons pas cherché à diminuer le fardeau de nos labeurs, ni l'étendue de la redoutable responsabilité qui incombe aux évêques. Nous avons voulu servir la cause de l'Église et promouvoir les intérêts des âmes.

L'accroissement de la population, la colonisation, l'exploitation de notre immense domaine national, et par suite la prospérité toujours grandissante du diocèse de Montréal en particulier, avaient déjà, à plusieurs reprises, porté nos prédécesseurs, Mgr Bourget et Mgr Fabre, à céder des parties importantes du territoire soumis à leur juridiction, pour en former successivement les diocèses d'Ottawa, de Saint-Hyacinthe et de Valleyfield. Nous avons suivi ces exemples.

L'histoire est là pour nous assurer que le sacrifice que nous faisons à la gloire de Dieu et de son Église, non moins que celui de ces généreux évêques, nos devanciers, sera béni.

C'est la récompense que nous attendons.

Cependant, à l'exemple de saint Paul se séparant de ses bien aimés fidèles de Corinthe, il nous est permis de l'a-

vouer, notre cœur est profondément ému à la pensée de dire adieu à toute cette portion chérie de nos ouailles, que nous avons tant aimée depuis les sept ans de notre ministère épiscopal. En vain, nous ferions des efforts pour cacher nos regrets et notre douleur. Nous avons été leur père ; et ils ont été pour nous des fils pleins de respect et d'affection.

Comment pourrions-nous oublier ces relations d'évêque à fidèles, relations d'ordre si intime et si élevé en même temps, plus fortes que toutes les relations de la terre.

Non ! toujours nous en garderons la mémoire vivace dans notre âme.

Jamais elles ne s'effaceront de notre souvenir ces populations chrétiennes si attachées à leurs croyances et si respectueuses des pratiques de la religion ; ces familles nombreuses et fortes, où les bénédictions du ciel ne cessent de descendre en fruits de paix, d'harmonie et de prospérité ; ces paroisses anciennes ou plus récentes, florissantes ou modestes encore, en attendant l'heure prochaine de leur complet épanouissement, que nous visitons au nom de Dieu, leur apportant, dans la joie et l'effusion de notre âme, nos meilleures bénédictions, nos encouragements et nos conseils ; qui nous accueillaient avec bonheur, écoutant toujours notre parole avec la plus religieuse déférence.

Comment oublier, en particulier, tous ces prêtres zélés, pleins de mérites et de vertus, nos collaborateurs d'hier dans le travail surnaturel des fonctions pastorales, ces prêtres soumis à nos directions, empressés à répondre à nos désirs, et dont les labeurs ont été si visiblement récompensés par le divin Maître ?

Il nous en coûte aussi de nous séparer de ces communautés religieuses vouées à la formation morale et intellectuelle de l'enfance, ou consacrées par des engagements irrévocables au soulagement des membres souffrants de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui accomplissent là-bas, avec tant d'abnégation, ces mêmes œuvres admirables d'éducation et de charité, dont leurs Frères et leurs Sœurs en religion font bénéficier notre ville épiscopale.

Pourrions-nous ne pas faire une mention spéciale de ce collège Joliette qui depuis plus d'un demi siècle a rendu à la religion et à la société les plus signalés services ? Que de prêtres distingués et zélés, que de religieux et d'honorables citoyens il a formés ! Montréal, se ressentira longtemps de son heureuse influence ; et pour nous, il nous sera doux de conserver toujours avec lui et ses dévoués directeurs les plus cordiales relations.

A tous, nos très chers frères, nous vous adressons notre adieu le plus paternel et le plus affectueux.

Il est vrai que, par la bienveillance du Saint-Siège, nous demeurons votre métropolitain, et que l'Eglise de Joliette reste attachée à l'Eglise de Montréal, comme une fille à sa mère. Cette considération tempère notre douleur. Nos liens avec vous subsistent encore.

Mais nous ne cessons pas moins d'être pour vous tout ce que nous avons été. La Providence vous envoie un nouvel évêque, un nouveau pasteur.

C'est par lui, à l'avenir, que l'action divine de la grâce et des sacrements s'exercera dans vos âmes, dans vos familles, dans vos paroisses, dans toutes vos œuvres de religion et de charité.

C'est à lui qu'il appartiendra de veiller sur vos destinées futures.

Une ère de progrès s'est ouverte pour toute la région qui constitue le nouveau diocèse. L'agriculture, l'industrie, le commerce s'y développent sans cesse. De nouvelles voies de pénétration sont tracées. Elles ne feront qu'accentuer davantage l'intensité de cette prospérité générale. Resserré jusqu'ici dans des horizons trop étroits, le surplus de la population urbaine et rurale va se porter à la conquête de ces terres nouvelles, qui n'attendent que le sillon du laboureur et la faux du moissonneur pour livrer leurs riches trésors de fécondité.

Il y a lieu de l'espérer : les efforts qui se déploient pour favoriser la colonisation dans ces régions, seront décuplés par

la fondation d'un siège épiscopal à Joliette, centre naturel et économique de toute cette contrée.

Les initiatives privées et publiques vont se mettre, nous n'en doutons pas, plus résolument à l'œuvre, soutenues, dirigées, unifiées en un faisceau compact et solide, par la parole de l'évêque et grâce à son prestige.

Les fils de famille, les jeunes ménages, au lieu de déverser dans les villes ou de s'expatrier, s'en iront courageusement, ce nous semble, ouvrir des paroisses nouvelles, assurés d'y être suivis par la sympathie épiscopale et d'y trouver une église et des écoles. Ce sera double profit, pour la religion catholique et pour la nationalité canadienne-française.

Tels sont les motifs que nous avons exposés au Saint-Père et au cardinal préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande, en demandant la création du diocèse de Joliette. Telles sont les raisons d'ordre supérieur et absolument désintéressées, que nous avons invoquées dans la sincérité de notre âme d'évêque, cherchant avant tout le bien de la religion et du pays. C'est par amour pour l'Eglise et les âmes, que nous avons agi, par amour pour la patrie et pour nos compatriotes.

Et, encore une fois, malgré tous les regrets que nous ressentons à cette heure pénible de la séparation, nous ne pouvons que rendre grâce au ciel d'avoir écouté notre prière et accepté notre sacrifice. Nous savons trop, nos très chers frères, que " si leur fonction a élevé les évêques au-dessus de vos têtes, c'est à la seule fin, selon la parole du grand apôtre, de faire descendre jusqu'à vous les biens de Dieu, dont ils ont été établis les dispensateurs ".

Mais pour que cette dispensation puisse facilement arriver à tous, qui ne voit, à mesure que les diocèses deviennent plus populeux, la nécessité d'augmenter le nombre de ces évêques, afin de permettre à leur ministère d'atteindre jusqu'aux extrémités les plus reculées et de s'accomoder complètement à tous les besoins ?

C'est la mission spéciale confiée par l'Eglise à celui qui, au nom du Seigneur, va bientôt prendre possession du siège de

Jol  
ap  
chi  
(  
pré  
le  
d'h  
dor  
Sai  
sor  
can  
1  
con  
les  
L'U  
mé  
zél  
vre  
des  
de  
ren  
éga  
Ro  
réa  
pet  
I  
plu  
pre  
gra  
citi  
c'es  
por  
pri  
ren  
des  
pie

Joliette : Mgr Joseph-Alfred Archambeault, protonotaire apostolique, vice-recteur de l'Université Laval, chanoine archidiaque de notre église métropolitaine, et notre vice-gérant.

Ce n'est pas un inconnu que le Saint-Siège met à votre tête, prêtres et fidèles de Joliette. Vous savez par quelle formation le ciel l'a préparé à la grande mission dont il le charge aujourd'hui ; quel succès il remporta jadis au collège de L'Assomption dont il fut l'un des plus brillants élèves, au séminaire de Saint-Sulpice à Montréal et aux universités romaines, d'où il sortit avec les titres de docteur en théologie et en droit canonique.

Vous l'avez vu remplir, auprès de notre vénéré prédécesseur comme auprès de nous, les fonctions les plus importantes et les plus délicates avec autant d'habileté que de dévouement. L'Université Laval et nos communautés religieuses ont été à même d'apprécier pendant plusieurs années son activité et son zèle. Comme archidiaque, il a fait une étude sérieuse des œuvres et de l'état financier des fabriques de toutes ces paroisses désormais soumises à sa juridiction. Aussi vous l'appeliez de vos vœux, vous l'attendiez comme celui qui devait nous remplacer auprès de vous et hériter de notre affection à votre égard. Vous ne vous trompiez point ; les congrégations de Rome et le Souverain-Pontife ont justifié vos prévisions et réalisé votre désir. C'est bien le cas de dire que " la voix du peuple a été ici la voix de Dieu ".

Pour nous, nos très chers frères, nous perdons un de nos plus précieux collaborateurs, un ami sincère qui depuis le premier jour de notre épiscopat a semblé mettre son plus grand bonheur à soulager notre fardeau, à partager nos sollicitudes et à seconder toutes nos vues. Une chose nous console : c'est la pensée que les liens les plus sacrés vont venir s'ajouter pour nous aux liens anciens ; qu'il continuera de vivre d'esprit et de cœur dans ce cher archevêché de Montréal, où il a rencontré, où il laisse de si vives sympathies, et surtout que des milliers d'âmes vont bénéficier directement de sa sage et pieuse administration.



Le 24 août prochain, fête de saint Barthélemi, patron du grand et généreux citoyen dont le nouveau diocèse portera le nom, il nous sera donné de lui conférer la consécration épiscopale : ce jour, comptera parmi les plus beaux et les plus heureux de notre vie.

Daigne le Dieu tout puissant accorder à son élu un règne long et fécond en œuvres ; qu'il l'assiste, le protège, le dirige dans toutes ses voies ; que le bien aimé troupeau qui fut nôtre et dont il devient le pasteur, procure toujours à son âme les consolations saintes qu'il nous a fait goûter à nous-mêmes et dont nous garderons un impérissable souvenir.

Sera la présente lettre pastorale lue et publiée au prône de toutes les églises paroissiales et autres où se fait l'office public et au chapitre de toutes les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Montréal, le huit août mil neuf cent quatre, septième anniversaire de notre consécration épiscopale, sous notre seing et sceau et le contre-seing de notre chancelier.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

Par mandement de Monseigneur,

EMILE ROY, chanoine, *chancelier*.

---

## FEDERATION DES SOCIETES CATHOLIQUES

---

**L**E lecteur a sans doute appris, par la voie des journaux ou des Semaines religieuses, que son Excellence le Délégué Apostolique a tout récemment jeté les bases d'un Concile plénier. Ce sera le premier au Canada. Quand aura-t-il lieu ? Nous l'ignorons. A cette occasion se tiendrait, dit-on, un Congrès auquel les laïques, et spécialement les membres des diverses sociétés catholiques, seraient invités de prendre part.



Nous apprenons même de source certaine que Son Excellence désire vivement voir toutes ces unions ou sociétés, disséminés par la Puissance, se grouper, selon le mode d'organisation prescrit par Léon XIII et Pie X, pour la protection des intérêts catholiques au Canada.

Tous applaudiront à ce noble et généreux dessein.

Il est de bonne guerre, et nous ne voyons pas pourquoi il ne se réaliserait pas dans un avenir prochain.

Jusqu'ici les forces catholiques en notre pays sont demeurées éparses et sans cohésion. En chaque ville ou province, nos associations, cantonnées chez soi, sont plutôt préoccupées de vivre et de se développer dans leurs sphères d'action respectives, sans autre souci que leurs intérêts propres, indifférentes aux questions d'ordre religieux et général. Heureuses encore si la bonne influence qu'elles exercent n'est pas contrariée ou annulée par les influences étrangères qui les pénètrent.

Qu'arrive-t-il ? Là où ils sont en minorité, les catholiques abandonnés à eux-mêmes sont impuissants à faire respecter leurs droits. Parfois nos sociétés elles-mêmes, insuffisamment protégées contre le mal social, perdent de leur esprit chrétien. Partout, on ne le voit que trop souvent, l'influence catholique se heurte à l'esprit de parti ; les bons se divisent sur des questions d'ordre supérieur.

Le temps n'est-il pas arrivé de proclamer bien haut le "*Sursum corda*" des vrais croyants, d'inviter tous les nôtres à vivre la vie sociale catholique et à mettre les intérêts de la religion à l'abri de toute partisanerie mesquine, d'opérer enfin le groupement des forces sur le terrain social ?

De là naîtrait nécessairement une influence considérable pour le bien, dont bénéficieraient les catholiques de toutes les provinces. Nos sociétés elles-mêmes puiseraient dans cette organisation un renouveau de vitalité. Le lendemain de notre vie chrétienne serait assuré con-

tre les dangers déjà menaçants du socialisme et de l'anarchie dont les vieux pays ont tant souffert. Ce serait le principe de la solution d'un problème inquiétant : la question ouvrière. L'Église enfin en serait plus belle et plus forte.

Nous faisons des vœux pour que l'idée fasse son chemin. Des fédérations de ce genre existent ailleurs et produisent de grands fruits, soit pour le maintien du catholicisme soit pour son relèvement. Il s'en est formée une récemment aux États-Unis. Nous ne voyons pas pourquoi il ne s'en formerait pas une en Canada, rien ne s'y opposant de la part des lois.

*Le Messager Canadien du Sacré-Cœur.*

## NOUVELLES DE ROME

**D**ERNIÈREMENT, recevant un pèlerinage italien retour de Terre-Sainte, voyage qui oblige à se laisser croître la barbe, si l'on ne veut pas être la risée des Orientaux, Pie X, à l'aspect de tous ces visages richement pileux, ne put s'empêcher d'exclamer :

— Quelles barbes ! Quelles barbes !

Alors qu'il avait tous ces braves gens rassemblés autour de lui, le Saint-Père leur dit avec un accent de bonhomie : " J'ai connu un curé qui avait horreur de se raser. Plus d'une fois, je l'ai entendu dire : Si je deviens jamais pape, je donnerai aussitôt la permission à tous les ecclésiastiques de porter la barbe... Ce curé, devinez qui c'était ? "

Les Vénitiens faisant partie du groupe se mirent à rire ; ils n'avaient pas eu de peine à diviner.

" Eh bien oui, c'était moi, continua Pie X ; je tiens ma parole de curé, et si quelque prêtre m'en demande la permission, comme une chose nécessaire, je ne la refuserai pas. "

Mais, en traversant les rangs, le pape aperçoit un curé de Trévisé qu'il connaît depuis de longues années.

— Te feras-tu voir à tes paroissiens avec ta barbe ?

— Non, non, Saint-Père, je me la ferai couper avant d'arriver à Trévisé.

— Tu auras bien raison, car elle te rend bien laid. A toi, je ne donne pas l'autorisation ”.

On comprend les rires qui accueillirent cette boutade du pape.

— Par décret solennel, Sa Sainteté Pie X autorise à réciter, après le *Salve Regina* et les oraisons qui suivent la messe, trois fois l'invocation *Cor Jesu sacratissimum, miserere nobis* ; aux fidèles qui la réciteront pieusement avec le prêtre il accorde une indulgence de sept ans et sept quarantaines. (S. CONGRÉGATION DES INDULGENCES, 17 juin 1904).

— En date du 25 mars 1904, Sa Sainteté Pie X a déclaré saint François Xavier, patron de l'œuvre de la Propagation de la Foi et a élevé sa fête du 3 décembre au rite *double majeur*. Profitons de cette occasion pour recommander cette grande œuvre de la Propagation de la Foi, si souvent célébrée par les Souverains-Pontifes.

## CORRESPONDANCE DES ETATS-UNIS

Troy, N. Y., 1er août 1904.



A campagne présidentielle bat son plein de tous côtés. Rien n'y manque, pas même le grotesque. C'est à qui exaltera son candidat jusqu'aux nues et par delà. Quoique nous ne nous occupions ici jamais de politique, peut-être est-il bon de faire aujourd'hui une exception à cette règle, à cause d'une leçon qui découlera de notre dire.

Pratiquement, et de l'aveu public de Mgr McFaul, de Trenton,

la majorité des catholiques appartient au parti démocrate. Pourquoi cela ?

En 1840, le parti républicain eut le malheur de s'allier à la secte *Know Nothing*, dont la raison d'être était d'attaquer l'Eglise romaine.

« No person should be selected for political station who recognizes any allegiance or obligation of any description to any foreign prince, potentate or power ».

Ainsi s'exprimait-on chez les républicains.

Les Irlandais catholiques ne l'ont jamais oublié ; et voilà comment il se fait qu'à l'heure actuelle encore, ils refusent de s'adjoindre au parti qui voulut les ostraciser à cause de leur allégeance au pontife de Rome. Tant il est vrai que l'injure est toujours mauvaise conseillère et a parfois son retentissement à travers maintes générations.

« A political crusade in the nineteenth century against Catholics is neither justified by the past history of the country, nor in unison with the spirit of toleration which peculiarly distinguishes the American system of popular government ».

Peut-être cette déclaration, que fit le parti démocrate en 1852, aura-t-elle le don de lui gagner des millions de voix durant des âges entiers. Et la conclusion de ceci est qu'il ne faut jamais heurter la conscience humaine.

— Sous le titre très significatif de *La Décadence d'une République*, M. Goldwin Smith, l'ancien professeur d'Oxford, « le Sage de Toronto », vient de publier une philippique en règle contre les Etats-Unis, dans la *Monthly Review* de Londres.

Mais je me hâte de le dire, les Etats-Unis n'avaient mérité ni cet excès d'honneur ni cette indignité. Agnostique endurci comme il l'est, M. Smith frappe partout, excepté là où il devrait frapper. Il prend plaisir à déchiqeter toutes les feuilles des branches mauvaises, oubliant seulement de s'attaquer à l'arbre lui-même, principe du mal. Le système du gouvernement, la méthode d'élection, les trusts, les grèves, les unions ouvrières, l'accumulation du capital,

l'i  
le  
e'e  
les  
du  
cel  
pa  
au  
tri  
con  
s  
ma  
me  
si v  
que  
le r  
S  
catl  
Mu  
mo  
catl  
mei  
S  
serra  
v  
Am  
Har  
touj  
—  
(1)  
328,

l'impérialisme, l'oligarchie, tout passe sous son crible vengeur. Mais le mal principal n'est pas là. Le mal qui ronge cette république, c'est l'indifférentisme religieux envahissant de plus en plus toutes les classes de la société. Le mal qui accable cette nation, c'est la plaie du divorce (1), ruinant la famille et dissolvant la société. Ceci tuera cela à moins que Dieu n'intervienne. Et quant aux maux examinés par M. Smith, ils sont beaucoup moins à craindre.

— Puisque j'en suis à relever les théories du professeur d'Oxford, autant vaut ici réfuter, une fois pour toutes, les assertions colomniatrices que ça et là — dans le *New York Sun* surtout — il émet contre l'Eglise catholique.

Selon lui non seulement nous n'avons aucun savant de notre côté, mais nous ne pouvons pas en avoir.

A priori il serait préférable de répondre par un simple haussement d'épaules à une tuile de ce genre, tuile pleine d'une mousse si vieille qu'elle en amortit totalement la portée. Mais vu que ce que nous savons le moins c'est ce que nous sommes supposés savoir le mieux, rafraîchissons les mémoires.

Schwann, le découvreur de la constitution des cellules, était catholique. Lasnarck, le père de l'évolution, était catholique. Johann Mueller, que les Allemands appellent le père de la médecine moderne, était catholique. Claude Bernard, le physiologiste, était catholique. Pasteur, Chevreul, étaient catholiques. J'en passe et des meilleurs, rien que dans le champ de la biologie moderne.

Si l'on voulait passer à la science de l'électricité, les exemples ne seraient pas moins précieux.

Volta et Galvani vécurent et moururent excellents catholiques. Ampère ne l'était pas moins, comme aussi Ohm. Et quant à Sir Humphry Davy et Michel Faraday, on sait les sympathies qu'ils ont toujours témoignées à notre divine religion.

---

(1) D'après M. Carroll Wright, depuis l'année 1885 il y a eu ici 328,000 divorces.

D'après Lord Kelvin et d'après Edison, le meilleur électricien de New York en ce moment est un Frère des Ecoles chrétiennes, Frère Potamian (2) ; et je ne sache pas que ni sa religion ni sa règle n'aient jamais été en conflit avec sa science.

Il serait aisé de continuer la litanie des noms célèbres en y ajoutant ceux de M. Brandl, de M. Marconi, de M. et Mme Curie. A quel bon ?

J'en ai dit assez pour convaincre les esprits de bonne foi et je n'en saurais dire assez pour convaincre ceux qui refusent d'être convaincus : je veux parler de M. Goldwin Smith et de ses émules. Ils nieraient la vérité d'un théorème de géométrie si cela pouvait les aider à attaquer le christianisme.

HENRI BAYARD.

## OBJECTIONS ET REPONSES

**L**A religion a fait son temps. — Il y a 1904 ans qu'on dit ça, et la religion s'étend toujours.

*Je ne crois que ce que je comprends.* — Alors, vous ne devez pas croire à l'électricité, car je vous défie bien de me dire ce que c'est.

*Quand on est mort, tout est mort.* — On n'est pas pourtant des bêtes !

*Aujourd'hui la science suffit.* — Si la vôtre vous suffit, c'est qu'il ne vous faut pas grand chose.

*Après tout, il faut vivre.* — Pas du tout. Après tout, il faut mourir. Etes-vous prêts ?

*Il faut que jeunesse se passe.* — Pas à faire des bêtises.

*L'enfer ! Personne n'en est revenu.* — Aussi n'y allez pas ; vous y resteriez toujours.

*Il y a eu de mauvais prêtres.* — Ce n'est pas Judas qui empêche l'Évangile d'être la vérité.

*La religion catholique est une religion d'argent.* — C'est même une religion d'or ; elle donne l'éternité.

(2) Les Universités de Cambridge et de Londres l'ont couvert de leurs plus hautes louanges et l'appellent Dr O'Connell.

*Les curés font un bon métier.* — Pourquoi ne l'avez-vous pas pris ?

*Il ne faut pas être bigot.* — Non ; mais cela vaut mieux encore que d'être rien du tout.

*Après tout, je suis libre.* — C'est même pour cela que vous répondrez, un jour, de tous vos actes.

*Il faut être de son temps.* — Et plus encore, il faut être de l'éternité.

*Je n'ai pas la foi.* — Raison de plus pour chercher à l'avoir.

*Il y a des savants qui n'ont pas de religion.* — C'est qu'ils ne sont pas savants en tout.

*Il faut faire comme les autres.* — Oui, quand ils font bien.

*On se moquerait de moi.* — Il faut bien faire et laisser dire.

*La religion, c'est l'ignorance.* — Oui, chez vous ; sans quoi vous en parleriez autrement.

*C'est dans mon journal.* — Vous avez un rude estomac, si vous avalez tout ce qui s'y trouve.

*Je ne veux pas entendre parler de la religion.* — Il faut croire que ça vous gêne.

*Je ne crois que ce que je vois.* — Alors vous ne croyez pas à grand'chose.

*La religion est finie.* — Si elle l'était, vous ne l'attaqueriez pas tant et la laisseriez mourir.

*J'ai ma religion à moi.* — Celle-là ne doit pas être gênante.

*La raison me suffit.* — Autant dire qu'une velleuse remplace tous les becs de gaz.

*Il y a trop d'abus.* — Il y en aurait un de moins si vous étiez bon chrétien.

*La religion, il n'en faut plus.* — Détruisez-la, si vous pouvez.

On le voit, ce n'est pas difficile de répondre.

A chacun de s'y mettre.

Et les beaux malins se tairont bientôt.

---



---

**SOCIÉTÉ D'UNE MESSE**


---

Achévêché de Montréal, le 14 août 1904.

M. l'abbé Joseph-Octave Chicoine, curé de Saint-Thomas de Joliette, décédé aujourd'hui, était membre de la Société d'une Messe.

EMILE ROY, chanoine, *chancelier*.

---

**UNION SAINT-JEAN**


---

Archévêché de Montréal, 14 août 1904.

M. l'abbé Joseph-Octave Chicoine, curé de Saint-Thomas de Joliette, décédé aujourd'hui, était membre de la *Section d'une Messe* de l'UNION SAINT-JEAN.

G. DAUTH, ptre, ch.,  
*Secrétaire de l'Union Saint-Jean.*

---

**AUX PRIÈRES**


---

M. l'abbé Joseph-Octave Chicoine, décédé à Saint-Thomas de Joliette.

Fr. Abel Fabre, des clercs de Saint-Viateur, décédé à Fontaine-sur-Saône, France.

Sœur Marie-Julienne, née Esther Pilon, religieuse coadjutrice, des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Hochelaga.

Mme Laporte, née Emilie Rivet, décédée à Montréal.

---

**ORDO DES FIDÈLES**

Dimanche, le 28 août

Fête du S. Cœur de Marie, *double majeur* ; mém. du dim. et de S. Hermès ; préf. de la Ste Vierge ; Ev. du dim. à la fin. — Aux 11es vêpres, mém. de la Décollation de S. Jean-Baptiste, du dim. et de Ste Sabine. — Vêpres de S. Barthélemy ; mém. du Saint-Cœur de Marie et de S. Philippe seulement.

---